

Arts

VISÉES PRIORITAIRES

Découvrir, percevoir et développer des modes d'expression artistiques et leurs langages, dans une perspective identitaire, communicative et culturelle.

Commentaires généraux

INTENTIONS

Le domaine *Arts*, en cohérence avec les finalités et objectifs de l'école publique, permet l'exploration des langages visuels, plastiques et sonores et aide à leur compréhension. Il favorise la construction de références culturelles. Les activités pratiques contribuent au développement et à la stimulation du potentiel créatif des élèves.

Dans le cadre d'une formation équilibrée de l'individu, il est important de lui permettre d'élargir et de développer ses propres modes de représentation, d'interprétation et d'expression sur les plans des sensations, de l'imaginaire, de l'émotion et de la perception du monde qui l'entoure.

Pour ce faire, sont privilégiés :

- l'exploration des langages artistiques à travers le processus créatif (motivation, recherche et manipulation, choix, action) en utilisant les possibilités expressives d'outils, de techniques ou d'instruments qui leur sont propres ;
- l'établissement d'une distance critique pour comprendre différentes formes de langage artistique, et tendre vers leur analyse et leur interprétation (œuvres plastiques, musicales, images et médias, films, spectacles, objets du cadre de vie,...);
- la découverte et l'appropriation progressive des langages visuels, plastiques et sonores par leurs formes, lignes, contrastes, couleurs, codes, signes, structures, symboles, gestes, mouvements, rythmes et sons, dans leur relation à l'espace et au temps ;
- la construction de références culturelles et leur mise en relation avec les différentes cultures artistiques et anthropologiques ;
- la découverte de pratiques collectives par des projets visuels, plastiques (œuvres, expositions,...) et musicaux (chœurs, ensembles instrumentaux,...) ; la découverte des possibilités expressives du corps par le mouvement, la rythmique, la danse et le jeu théâtral ;
- le développement des techniques artistiques.

STRUCTURE GLOBALE DU DOMAINE

Les enseignements/apprentissages liés au domaine *Arts*, pour l'ensemble de la scolarité obligatoire, sont structurés par quatre axes thématiques :

- *Expression et représentation*
- *Perception*
- *Acquisition de techniques*
- *Culture.*

Chacun des axes thématiques est décliné dans le plan d'études en trois disciplines désignées de manière générique suivante :

- *Activités créatrices et manuelles (AC&M)*
- *Arts visuels (AV)*
- *Musique (Mu).*

RÉSEAU DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

	<i>Expression et représentation</i>	<i>Perception</i>	<i>Acquisition de techniques</i>	<i>Culture</i>	
Premier cycle	A 11 Représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion par la pratique des différents langages artistiques...	A 12 Mobiliser ses perceptions sensorielles...	A 13 Explorer diverses techniques plastiques, artisanales et musicales...	A 14 Rencontrer divers domaines et cultures artistiques...	Premier cycle
Deuxième cycle	A 21 Représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion en s'appuyant sur les particularités des différents langages artistiques...	A 22 Développer et enrichir ses perceptions sensorielles...	A 23 Expérimenter diverses techniques plastiques, artisanales et musicales...	A 24 S'imprégner de divers domaines et cultures artistiques...	Deuxième cycle
Troisième cycle	A 31 Représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion, une perception dans différents langages artistiques...	A 32 Analyser ses perceptions sensorielles...	A 33 Exercer diverses techniques plastiques, artisanales et musicales...	A 34 Comparer et analyser différentes œuvres artistiques...	Troisième cycle

Le réseau complet concerne chacune des disciplines. Ainsi, chaque objectif d'apprentissage se développe autant dans les *Activités créatrices et manuelles*, les *Arts visuels* que dans la *Musique*. Les différences interviennent essentiellement au niveau des composantes concernées qui relèvent parfois de spécificités propres à l'une ou l'autre discipline. Au final, ces trois entrées disciplinaires apportent leur contribution à l'approche des visées décrites pour l'ensemble du domaine *Arts*.

Les dénominations des enseignements qui contribuent principalement au domaine *Arts* varient sensiblement d'un canton à l'autre. Sans rechercher l'exhaustivité, en voici quelques-unes :

- Activités créatrices manuelles et textiles
- Travaux manuels
- Arts visuels, dessin, peinture
- Musique
- Cinéma
- Rythmique, théâtre et danse (en lien avec le domaine *Corps et mouvement*)
- Histoire de l'art.

CONDITIONS CADRE MATÉRIELLES ET ORGANISATIONNELLES

Pour le domaine *Arts*, les conditions cadre matérielles et organisationnelles ont notamment pour objectifs principaux de faciliter l'accès à des apports culturels ainsi qu'à du matériel adéquat. Il s'agit de :

- favoriser l'existence de lieux spécifiques, dans l'établissement ou à proximité, pour des activités artistiques (espace culturel, lieu d'exposition, salle de spectacle, local de musique,...);
- mettre à disposition le matériel approprié et diversifié (outils divers et adaptés, machines, supports variés, instruments, matériel audionumérique et audiovisuel, logiciels,...);
- disposer de locaux adaptés à la pratique d'activités artistiques et artisanales (salles pour des activités plastiques, artisanales, musicales,...);
- assurer que chaque élève est mis en contact avec quelques œuvres originales;
- favoriser la rencontre avec des artistes;
- donner l'occasion aux élèves de visiter un musée, une exposition, de suivre un spectacle, un concert;
- favoriser la fréquentation par les élèves des infrastructures culturelles existantes, dans le quartier, la commune, le canton, le pays;
- encourager et favoriser la participation à des activités et manifestations artistiques, culturelles (exposition, concert ou spectacle), également extérieures à l'école;
- donner à chaque élève l'occasion de prendre une part active dans l'organisation, la création, l'interprétation d'un projet collectif (pièce musicale ou théâtrale, exposition, vidéo,...).

ÉLÉMENTS DE MISE EN ŒUVRE

Comme précisé dans la structure globale du domaine, le domaine artistique est décliné en quatre axes thématiques. Bien que cela permette un travail systématique de chacun d'entre eux, la cohérence d'une lecture transversale et de séquences d'enseignement réunissant ces différents axes permet une approche globale des finalités des *Arts*.

Les objectifs de ce domaine se retrouvant dans trois disciplines, l'écriture des progressions et attentes est donc parfois relativement proche, voire similaire. Cependant, comme le langage artistique se trouve proposé dans un environnement différent (visuel, tactile, auditif), des précisions sont données dans le cadre d'exemples.

Afin de différencier les deux disciplines *Activités créatrices et manuelles* et *Arts visuels*, qui peuvent partager des concepts et des notions plastiques communes, le cadre suivant est défini :

- Les *Activités créatrices et manuelles (AC&M)* traitent toute production réalisée *en volume* (donc à 3 dimensions), du haut-relief à la ronde-bosse. Les techniques concernées sont le modelage, la sculpture, l'assemblage, l'artisanat textile, l'installation,...
- Les *Arts visuels (AV)* traitent toute production réalisée *sur un plan* (donc à 2 dimensions), du plan au bas-relief : les techniques concernées sont le dessin, la peinture, l'estampe, le collage, les techniques mixtes, la photo, la vidéo, les performances.

La culture favorise le développement de la personnalité. Elle participe à la connaissance du monde et joue sur nos sens, nos perceptions. La culture permet également le lien dans le temps et dans l'espace. Les *Arts* produisent de la culture et s'en nourrissent. Ce domaine prend une part active dans le développement des acquisitions et productions culturelles des élèves, mais propose également des liens avec d'autres disciplines (*Langues, Histoire,...*).

La déclinaison de l'axe thématique *Culture* est identique dans les trois disciplines du domaine. À ce titre, elle est une entrée et un carrefour nécessaires à l'enrichissement artistique des élèves. Quelques spécificités sont cependant proposées dans l'exemplification des divers aspects.

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS TRANSVERSALES

Par ses connaissances, ses méthodes ainsi que par ses modalités d'enseignement, le domaine *Arts* contribue, chez l'élève, au développement :

- de la *Collaboration*, notamment en le faisant participer à des chœurs, des groupes instrumentaux, à l'élaboration et à la réalisation de spectacles, d'expositions, dans le respect des règles établies en groupe;
- de la *Communication*, notamment en élargissant sa compétence dans le champ de la communication non verbale par la découverte et la pratique des langages plastiques, musicaux, théâtraux et corporels;
- des *Stratégies d'apprentissage*, notamment en engageant l'élève dans des tâches complètes où il assume toutes les phases de la conception, de la planification et de la réalisation du projet;
- de la *Pensée créatrice*, notamment en mettant l'élève dans une perspective de production : si les liens entre le domaine *Arts* et la créativité paraissent évidents, c'est essentiellement parce qu'il permet à l'élève de se confronter au « faire », que cette capacité créatrice développe;
- de la *Démarche réflexive*, notamment en engageant à exercer une démarche critique relative tant à sa propre production qu'aux productions artistiques et aux phénomènes culturels.

CONTRIBUTION À LA FORMATION GÉNÉRALE

Par ses connaissances, ses méthodes ainsi que par ses modalités d'enseignement, le domaine *Arts* contribue aux thématiques suivantes :

- *Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC)*, notamment par l'apport d'outils d'analyse des images fixes et animées ainsi que leur création, par l'utilisation de logiciels de traitement du son et de l'écriture musicale ;
- *Choix et projets personnels, Projets collectifs*, notamment par l'apport de modes d'expressions variés élargissant la palette pour l'expression des besoins, des sentiments, des idées, et par l'apport des activités telles que création de spectacles et d'expositions, groupes instrumentaux, chœur,...

- donner la possibilité à l'élève d'explorer et d'expérimenter (manipuler, recommencer,...) ;
- donner à l'élève l'occasion de faire des choix pour ses productions artistiques ;
- profiter de toute occasion (en classe, à l'extérieur de l'école) pour développer les contacts avec les *Arts*.

CONTRIBUTION DU DOMAINE ARTS À LA LANGUE DE SCOLARISATION

Les apprentissages menés dans les *Activités créatrices et manuelles*, dans les *Arts visuels* et en *Musique* contribuent à mobiliser les notions et la terminologie propres aux activités du domaine (vocabulaire spécialisé indispensable aux techniques picturales et manuelles, vocabulaire spécifique à la musique) et à les utiliser dans un contexte adéquat. Les disciplines du domaine renforcent également la capacité des élèves à utiliser la langue de scolarisation en lien avec la description de créations, d'œuvres picturales ou musicales, l'expression des impressions, des perceptions, du ressenti et le développement de compétences pour en parler.

Les enseignants du domaine incitent les élèves à un usage convenable de l'orthographe et de la syntaxe dans les textes éventuellement produits, comme par exemple lors d'une exposition publique de travaux réalisés.

REMARQUES SPÉCIFIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES CONSTITUTIVES DU DOMAINE

Les activités menées dans le cadre de l'enseignement des disciplines constitutives du domaine *Arts* sont caractérisées par les éléments suivants, qu'il s'agit de particulièrement privilégier :

- respecter la liberté d'expression de l'élève et favoriser un climat propice à l'expression, à la prise de risques (calme, confiance, bien-être et ambiance de la classe) ;
- respecter les mesures de sécurité adéquates, notamment pour les activités créatrices et travaux manuels (utilisation d'outils, de machines) ;
- promouvoir la prévention en matière de sécurité ;
- développer la patience et la persévérance dans la réalisation et l'exécution d'un projet ;